



La Lettre Municipale d'Ambérieux en Dombes

Juillet 2021 - N° 42

DOMBES
SAÔNE VALLÉE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Editorial



Le 2 mai 2021, vous avez été rappelés aux urnes et avez alors renouvelé votre confiance en l'équipe municipale en place enrichie de quelques nouveaux membres. C'est très sincèrement que nous vous en remercions. Une partie de cette lettre est dédiée à la présentation de l'équipe et aux commissions constituées. Après un début de mandat difficile à plus d'un titre, toute l'équipe est aujourd'hui prête à mener la politique pour laquelle elle a été élue. N'hésitez pas à venir nous voir si vous avez des questions, des idées. Une réflexion collective est souvent plus riche et plus complète qu'un travail solitaire si sérieux soit-il. Pour ma part, après quelques mois dans cette nouvelle fonction, j'ai toujours beaucoup de plaisir à vous rencontrer, à échanger, à vous écouter. Je suis tou-

tefois déconcertée par le temps consacré à tenter de résoudre des problèmes... que je n'imaginai pas : intrusion de jeunes dans les locaux de l'école hors temps scolaire, plaintes pour des haies mal taillées, des animaux qui divaguent, des véhicules pétaradants, des dégradations de locaux, espaces verts pollués de déjections canines,... Autant de sujets pour lesquels une implication de chacun devrait pouvoir améliorer la situation. Mon édito va donc prendre la forme d'un souhait : celui d'une prise de conscience collective que le confort individuel passe par le respect du collectif. Et si nous cherchions tous à nous améliorer ? Pour les déchets, masques usagés, paquets de cigarettes vides, canettes... Poubelles et déchèteries sont à disposition gratuitement. N'oublions pas que les espaces verts de la commune sont des lieux de promenade et des espaces de jeux pour les enfants, ce qui est rendu bien compliqué s'ils sont utilisés comme des toilettes pour chiens. Les limitations de vitesse et la signalétique routière ne sont pas des éléments de décoration urbaine. Ils ont pour ambition la sécurité de tous et celle de nos enfants.

Les règles d'urbanisme sont à

l'usage de tous et ne peuvent être discutées au cas par cas au gré des besoins et envies de chacun. Une poignée de jeunes, dont certains très jeunes d'ailleurs, essaient de tuer le temps avec des activités soit dangereuses pour eux (monter sur le toit des locaux communaux), soit dangereuses pour les autres (prendre le parking de la salle polyvalente pour une piste d'entraînement), soit encore néfaste pour tous (intrusion illégale dans les locaux et destruction du matériel)...

Vivre ensemble implique que chacun garde en mémoire le bien-être de son voisin. Des règles de bon voisinage ont été mises en place dans ce seul objectif et en les respectant, non seulement nous pouvons tous mener à bien nos activités, mais en plus nous assurons la tranquillité de nos voisins. Voilà quelques règles que j'avais à cœur de vous rappeler comme l'ont fait avant moi mes prédécesseurs. N'oublions jamais que nous pouvons tous agir, sur nous-même ou sur nos enfants, pour assurer la quiétude de notre commune et le plaisir d'y vivre ensemble.

Je vous souhaite, avec l'ensemble des élus, un agréable été.

Le Maire,
Christine FORNÈS

Hommage à Pierre Pernet

Le temps est enfin venu de rendre hommage à notre ancien maire décédé en novembre dernier.

Cette célébration aura lieu **le samedi 4 septembre 2021 dans l'après-midi** au Centre de Loisirs.

Nous ne manquerons pas de vous préciser rapidement ce rendez-vous et nous vous y attendrons nombreux mais toujours avec l'application des gestes barrières qui seront en vigueur. Toutefois, nous vous tiendrons informés si l'évolution de la situation sanitaire ne nous permettrait pas d'honorer ce rendez-vous.

Christelle ABRAZIAN

Appel à bénévoles pour participer aux Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

Vous avez une passion (jardinage, travaux manuels, chants...)

Vous avez envie de la partager avec un groupe d'enfants pendant une période

Merci de contacter Mme ORTEGA à Oxy'Jeunes : 04.74.00.51.49

Géocaching

Le géocaching est une activité de plein air qui permet d'allier la randonnée, la découverte du patrimoine, la géographie, l'histoire, et même parfois le sport. Elle est de plus accessible aux petits comme aux grands. Concrètement, il s'agit d'une chasse aux trésors sur un terrain de jeu géant : la Terre. Pour pratiquer, il suffit d'un téléphone portable ou d'un gps, de télécharger l'application officielle « géocaching » ou une autre comme « c:geo » et de se lancer à l'aventure en se rendant aux coordonnées d'une cachette appelée géocache. Si tout va bien, vous y découvrirez une boîte plus ou moins camouflée dans l'environnement qui contient un petit carnet appelé logbook que vous devrez signer pour preuve de votre passage. Ces boîtes de tailles diverses, contiennent parfois quelques objets qu'il est possible d'échanger contre des objets de valeur au moins identique. Après le log physique sur le

terrain (signature du logbook), il vous restera à loguer sur le site geocaching.com ou sur l'application afin de comptabiliser vos découvertes et d'identifier les caches déjà trouvées.

Les caches sont de plusieurs types :

- les **traditionnelles** dont les coordonnées vous amènent directement à la cache



- les **multicaches** qui vous amèneront aux coordonnées finales après plusieurs énigmes que vous résoudrez souvent sur place en observant le paysage ou le patrimoine

- les **mysterys** qui vous révéleront les coordonnées après avoir résolu une énigme plus ou moins complexe sur des sujets très divers comme les mathématiques, la logique, l'histoire, ou après avoir résolu une grille de mots croisés ou un sudoku, par exemple. Généralement, vous pouvez résoudre cette énigme depuis chez vous avant de vous rendre sur le terrain.

Il y a plus de 3 millions de caches dans le monde, plus de 300 000 en France et, depuis peu, 3 caches accessibles à tous sont actives à l'étang du Cerisier. Quand vous serez assez entraînés et que vous déciderez de passer Membres Premium (30 euros par an), vous accéderez à encore plus de caches et vous pourrez alors chercher entre autres le Cryptex d'Ambérieux en Dombes, une des multicaches les plus plébiscitées de la région.

Guillaume FOUCAUT

L'amicale boule fête les 100 ans de son sociétaire

Samedi 3 juillet, l'amicale boule a organisé une fête à l'occasion des 100 ans de son sociétaire M. Marius SOQUET. Le Président, M. José RODRIGUES, a retracé le parcours professionnel et bouliste de M. SOQUET, qui est licencié depuis 1955 et vice-président de l'Amicale depuis 1975. Il a également souligné que ce dernier ayant toujours bon pied, bon œil participait régulièrement aux manifestations, n'oubliait pas de venir le mercredi retrouver les copains pour attaquer une partie de coinche et appréciait de partager des moments entre amis. Différents présents lui ont été remis ainsi qu'une médaille décernée par la Fédération de Boules.



Repas de l'été des élus et du personnel

Comme chaque année, avant la période estivale, les élus et les agents municipaux se réunissent autour d'un barbecue.

C'est à l'occasion de ce moment festif que Christine FORNES et Pierre ROSET ont remis des médailles du travail.

Françoise CHAPELLE a reçu la médaille vermeil pour ses 30 ans de services au secrétariat de la mairie.

Manu COUSTIER a reçu la médaille d'argent pour ses 20 ans de services à l'école maternelle, en tant qu'ATSEM.

Ils ont aussi remercié Nadia GLACHANT pour ses bons et loyaux services à l'école.

Nadia part vers de nouveaux horizons.

Dominique FATOME



Rappel de la réglementation pour profiter de l'été...

Brûlage des végétaux :

Le brûlage à l'air libre ou en incinérateur individuel des déchets verts (végétaux secs ou humides : herbe après tonte de pelouse, feuilles mortes, résidus d'élagage, de taille de haies et arbustes et débroussaillage et épluchures de fruits et légumes) EST INTERDIT.

Ces déchets peuvent être utilisés en paillage ou en compost individuel ou ils doivent être déposés dans les déchetteries.

Lutte contre le bruit :

Par arrêté préfectoral du 12 septembre 2008, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les occupants des locaux d'habitation et leurs dépendances, à l'aide d'outils ou d'appareil, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse,

raboteuse, scie... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables :
de 8 h à 12 h
et de 14 h à 19 h 30
- les samedis :
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés :
de 10 h à 12 h

Vol des drones :

Il est impératif de respecter les règles sur les vols : Ne pas survoler des personnes, respecter les hauteurs maximales de vols, ne jamais perdre de vue son appareil et ne pas l'utiliser la nuit, ne pas faire voler son appareil au-dessus de l'espace public en agglomération, respecter la vie des autres...

Animaux :

Il est rappelé que la divagation des animaux domestiques et des

animaux sauvages apprivoisés est interdite.

Est considéré comme divagant tout chien hors de portée de voix de son maître ou qui est éloigné de son propriétaire de plus de 100 mètres. La commune a signé une convention avec un établissement situé à MARENNES pour la fourrière des animaux errants.

Désherbage :

Il est rappelé que l'entretien des trottoirs devant chez soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, locataire ou propriétaire. Chaque habitant est invité à participer à l'effort collectif de maintenir notre village dans un état de propreté et d'hygiène. Merci pour ce geste citoyen.

Communication

Consultez régulièrement :

le site internet www.amberieux-en-dombes.fr

la page facebook de la commune



www.facebook.com/mairieamberieuxendombes

Panneau Pocket



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

(nouauté : cette application est désormais consultable sur tablette ou ordinateur)

Concours photo

N'oubliez pas de vous munir de votre appareil photo tout au long de l'année afin de participer au concours photo.



Le thème de 2021 :
« l'Histoire à Ambérieux »

La vie économique



Ouverture de « Ongle Saphir »
par Mme CHATRAZ Céline, styliste
ongulaire au 5 rue Gombette



Création de MAYANS ENERGIES
(climatisation, plomberie,
chauffage, énergies renouvelables)
par M. MAYANS Frédéric
au lieudit La Garenne



Mme BODIN Mathilde a ouvert
l'écurie Flornoza, pension pour
chevaux, au 1067 Le Buisson



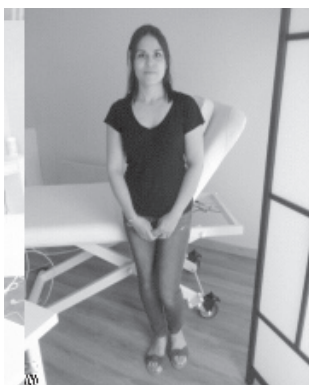
Mme VALDES Floriane a créé
l'agence de décoration et design
d'intérieur « Home By Flo »



Nouveau service proposé par
la Manufacture des Pains, vente
de poulets rôtis le dimanche matin
au 50 Rue Gombette



M. et Mme LUDWIG Sylvain et Maureen
ont repris le garage Peugeot Butillon
situé au 245 Route du 3 septembre 1944



Création de l'« Institut Angélique »
prothésiste ongulière et épilation
par Mme LACROIX Angélique
au 227 Route du Gouverneur



Installation de Mme ALEJANDRO
Natacha, Energéticienne et artiste

Agenda

JUILLET

- Mercredi 14** Feu d'artifice
Plan d'eau
- Jeudi 22** Séance
conseil municipal
- Dimanche 25** Animation
Pays d'Arts
et d'Histoire
au château
- Jeudi 29** Don du sang
Ars sur Formans

AOÛT

- Dimanche 22** Animation
Pays d'Arts
et d'Histoire
au château

SEPTEMBRE

- Samedi 4**
- Forum des associations
 - Hommage à M. Pernet
- Samedi 11** Concours sauts d'obstacles
- Samedi 18**
- Foire aux livres des Amis des Tours
 - Journée européenne du patrimoine
- Dimanche 19** Journée européenne du patrimoine

OCTOBRE

- Dimanche 3** Concours sauts d'obstacles
- Dimanche 10** Fête Sainte Bernadette
- Dimanche 24** Concours sauts d'obstacles
- Samedi 30** Vente saucissons Anciens Combattants

NOVEMBRE

- Dimanche 7** Vente de fromages classe en 8
- Date à fixer** Bourse puériculture de la FCPE

La Lettre d'Ambérieux en Dombes

Directrice de publication : C. FORNES

Rédaction : Commission Communication : C. ABRAZIAN – D. FATÔME – A. MAZILLE – A. REBUT – B. ROCHE

Diffusion : Mairie d'Ambérieux en Dombes / Impression : Multitude Imprimerie - 01600 TRÉVOUX